

Besançon

Dans la Maison Frérot, la technique avant tout

Fabrice Frérot est un inventeur survitaminé, un touche à tout alternant magie et technique pour développer des systèmes surprenants, dans des domaines d'une diversité absolue. Il nous parle de son « Perdelle », un astucieux dispositif d'assistance physique.

Simplicité, créativité, de la magie et de la mécanique, ainsi se définit la passion du Bisontin Fabrice Frérot pour l'invention. Ce touche à tout a multiplié les formations, les métiers, avant de s'essayer à la liberté de concevoir des systèmes innovants à la demande ou pour son propre compte.

Le Perdelle et autres inventions

Ainsi est né le « Perdelle », un astucieux dispositif d'assistance physique qui en remontre aux plus ambitieux et beaucoup plus coûteux exosquelettes du marché : deux tubulures, se fixant soit au siège, soit au bureau suivant le besoin de mobilité de celui ou celle qui l'utilise, d'où pendent deux supports pour les avant-bras. « C'est une paire d'ailes pour alléger le travail », poétise l'inventeur qui pourrait évoquer un remède aux troubles musculo-squelettiques. Imaginé en 2015, dans l'atelier d'un client se plaignant que ses employés



Fabrice Frérot création et mécanique. Photo Frédéric Jimenez

avaient mal au dos, il a été développé en 2020 avant d'être consacré par une médaille d'argent au concours Lépine l'année suivante. « Depuis, j'en ai écoulé près de 200 », révèle Fabrice Frérot qui vante une fabrication quasi entièrement hexagonale, à l'exception de deux pièces qui proviennent d'entreprises européennes, l'une Belge et l'autre Allemande.

« J'avais remarqué qu'ils suspendaient certaines pièces pour travailler. Je me suis dit, mais ce sont eux qu'il faut suspendre ». L'artiste, pardon l'en-

trepreneur, aime les défis « que l'on me confie l'entière conception du projet ou qu'on me demande d'intervenir pour l'améliorer. Je suis passé par Peugeot, Parkéon, EDF... J'ai conçu le plus petit cadenas, avec 22 mm, pour le plus grand maroquinier français » mais aussi des dessertes expertes dans l'Art de se déployer, un tour de magie, une boîte secrète qui s'ouvre d'un souffle ; un dispositif chirurgical contre l'incontinence urinaire féminine, un système révolutionnaire de changement de bracelet de montre... qui devrait sortir

d'ici un an.

Ses deux derniers brevets portent sur un étui à lunette de voyage qui se replie sur à peine un centimètre et un porte téléphone qui s'accroche à la prise lors de la recharge. « Il n'y a pas de domaine dans lequel je ne suis pas rentré. Là, j'ai un projet de chemise... la couture, ça me repose. Mais il me faut des trucs pour penser la nuit sinon je ne dors pas. J'ai besoin de nœuds techniques ! »

Une éducation particulière

Cette inventivité sans borne Fabrice Frérot dit la devoir « à un père à l'éducation très dure et une mère douce, ouverte sur le monde et créatrice. J'ai acquis des aptitudes techniques très tôt dans l'atelier de mon père qui m'obligeait à lire des livres pour trouver des choses à faire, plutôt que de sortir avec mes copains. Mon credo, c'est un minimum de matière afin que chaque élément soit justifié. »

La Maison Frérot revendique également une liberté totale. « Je n'ai ni voiture, ni maison, la propriété vous empêche de réfléchir. Chaque été, en août, j'effectue un tour de France en stop, avec une idée à développer dans mon sac à dos. J'ai trouvé des clients comme ça ! »

● Fred Jimenez

Vosges

Affaire Raoult : les parents auront droit à quatre visites à Seattle

D'abord incarcéré au Maroc en juin 2022, puis extradé aux États-Unis en janvier 2023, le jeune Sébastien Raoult, originaire d'Epinal, soupçonné de cybercriminalité par le FBI, est privé de ses proches depuis bien longtemps. Son père et lui n'ont de cesse de réclamer qu'un procès se tienne en France.

Dans ce dossier, Sébastien Raoult n'est pas le seul Français accusé, mais il est en revanche actuellement le seul incarcéré et devrait être le seul présent au procès qui se tiendra en janvier 2024 à Seattle. Mais au milieu des soupçons d'appartenance aux Shinyhunters, ce groupe de pirates informatiques et des multiples démarches administratives pour éviter en vain son extradition vers les États-Unis, il y a aussi un tout jeune Vosgien privé de ses proches. Son papa, Paul Raoult, accompagné de sa maman, a pu lui rendre une visite dans sa prison marocaine en septembre, puis en décembre, cette fois-ci accompagné de l'un de ses frères. Pour des visites de 30 minutes, toujours surveillées par un gardien. Cette fois, il faudra faire un plus long voyage, mais ses parents ont obtenu de pouvoir lui rendre visite à quatre reprises pendant trois heures, durant le temps de leur séjour.

Demande de liberté temporaire refusée

« Je crois qu'habituellement aux États-Unis, les proches ont le droit à une ou deux visites par mois, de deux heures normalement. Mais là, vu l'éloignement, l'administration de la prison a accepté un peu plus », témoigne Paul Raoult.

Pour l'occasion, une demande de liberté temporaire a été demandée par les avocats américains de Sébastien Raoult, mais cette dernière a été refusée. « Ça s'est joué à pas grand-chose. Je crois qu'un appel va être déposé à ce sujet », confie le père de famille, qui s'envolera pour les États-Unis en début de semaine prochaine.

● Capucine Cardot

Jura

Le propriétaire des vaches foudroyées se bat pour sauver son exploitation

Dans la nuit du 23 au 24 juillet, seize vaches étaient foudroyées à Marnagny-sur-Valouse (39). Elles avaient trouvé refuge sous un arbre durant un orage. Ces animaux appartenait à Thomas Lafay, un jeune agriculteur qui produit du lait à comté. Cette nuit-là, il a perdu presque la moitié de son cheptel de trente-cinq têtes. Les vaches qui ont survécu ne produisent plus de lait. Sans doute à cause du traumatisme. « J'ai essayé pendant dix jours, en vain. Alors je les ai mises au repos jusqu'au prochain vêlage », témoigne-t-il.

Un expert a été nommé par l'assurance de Thomas Lafay qui a estimé la valeur des bovins tués. « J'ai vu mon assureur mercredi, je vais être indemnisé. Mais je ne connais pas encore le montant. » Le problème, c'est que le lait à comté est la seule ressource de la ferme. « Je vends ma production à la coopérative d'Arinthod. Nous touchons notre argent avec trois mois de décalage. Ce qui fait que l'arrêt de la production ne se fait pas encore sentir financièrement. Mais en novembre, ça va être une autre histoire », s'inquiète-t-il. Certes, il devrait également être indemnisé pour cette perte d'exploitation. Mais, là encore, il ne sait pas à quelle hauteur et, surtout, pendant combien de temps.

re », s'inquiète-t-il. Certes, il devrait également être indemnisé pour cette perte d'exploitation. Mais, là encore, il ne sait pas à quelle hauteur et, surtout, pendant combien de temps.

« Il y a une hiérarchie entre les bovins et ce sont mes bêtes de tête qui ont été tuées »

Une seule solution : reconstituer le cheptel. Alors Thomas cherche. « Mais ce n'est pas la bonne période pour acheter des laitières. Et puis, je ne peux pas le reconstituer vache par vache. Il faudrait que je puisse acquérir un groupe, des animaux qui ont déjà l'habitude de vivre ensemble. Pour des raisons sanitaires et d'ambiance de troupeau. Il y a une hiérarchie entre les bovins et ce sont mes bêtes de tête qui ont été tuées. » Concrètement, si Thomas ne trouve pas, il va au-delà de sévères problèmes.

Une cagnotte de quelques milliers d'euros, abondée par des proches, lui permettra peut-être de tenir jusqu'à des jours meilleurs. « C'est ma petite



Les vaches de Thomas Lafay qui ont survécu à la foudre ne produisent plus de lait. Photo Le Progrès/Jean-François Butet

te sœur qui l'a lancée. Je n'étais pas d'accord. Ça me touche vraiment mais ça me met aussi très mal à l'aise. On paye des assurances, ça n'est pas aux gens de m'indemniser. » Pour autant, Thomas Lafay a trouvé beaucoup de réconfort dans cet élan de solidarité. « Dans le monde agricole, on se sent souvent délaissé. C'est bon de se rendre compte que des gens, des amis et d'autres vous soutiennent. Le jour du sinistre, ils

étaient tous là. » D'autant qu'un tel coup de foudre, avec des dégâts aussi importants, est assez rare. « Personne ne m'a dit ce qu'il fallait faire », souligne l'agriculteur, qui s'est senti un peu perdu face aux événements. « Le maire, Pierre Jacquemin, m'a été d'un grand secours », termine-t-il. « Il était là tous les jours. Je ne sais pas si tous les élus font ça, mais il est vraiment à mes côtés. »

● Jean-François Butet

L'EST République Cembra

L'EST RÉPUBLICAIN
Quotidien régional

Siège social :
rue Théophraste-Renaudot 54180 HOUEMONT
Tél. 03 83 59 80 54 - www.estrepublicain.fr

S.A. au capital de 100 440 280 €

Directeur général - Directeur de la publication :
Christophe MAHIEU
Rédacteur en chef : Sébastien GEORGES

Principal actionnaire : EBRA
ISSN 0240-4958 - CPPAP 0428C83160

Portage - Abonnements :
lerabonnement@estrepUBLICAIN.fr

0 809 100 399 Service gratuit + prix d'appel

Imprimeries L'Est Républicain
Papier recyclé à 83%,
fabriqué en France, Belgique, Suisse et Allemagne.
PTot : 0,010 kg/T

PEFC
10-31-3545
Ce produit est issu de sources
recyclées et contrôlées.
pefc-france.org

